

SENSIBILISER et **RASSEMBLER**
les administrés pour devenir des
VOISINS VIGILANTS



Lys-lez-Lannoy
www.ville-lyszellanroy.com

La municipalité met en place, en collaboration avec la Police Municipale, un dispositif de participation citoyenne :

« VOISINS VIGILANTS »

Loin d'être des paranoïaques du cambriolage, des voyeurs qui épie les faits et gestes de leurs voisins, des justiciers aigris prêts à créer des milices armées pour assurer la défense de leur quartier, les voisins vigilants sont des citoyens désireux de créer un élan d'entraide et de solidarité dans leur quartier pour rendre leur vie plus rassurante et agréable. **L'objectif de ce dispositif est d'assurer au quotidien la sécurité de chacun.**

CONSEQUENCES

Côté police, le concept peut être considéré comme la conséquence, d'une fragilisation des réseaux d'information, en raison de l'évolution

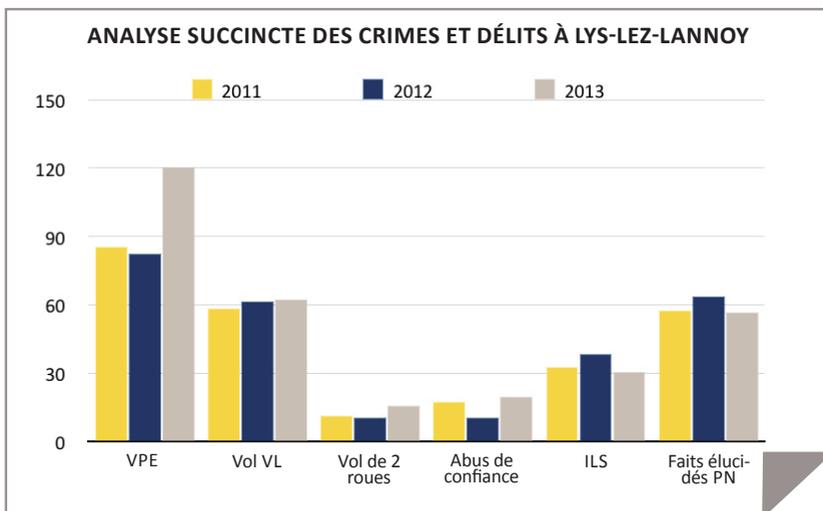
sociologique des villes dans lesquelles le lien social s'est distendu. Les relais dont disposaient autrefois les policiers, qui ont fait de la proximité leur marque de fabrique, se sont raréfiés avec un changement de rythme de vie.

ETAT DES LIEUX

Vacances ou pas, le cambriolage est un phénomène en pleine expansion ces dernières années. Face à l'évolution de leur nombre, les communes, ont recours au protocole dits « Voisins vigilants ». Les Lysois, mettent en avant la sauvegarde de leur quartier.

Nous constatons une augmentation des faits sur la commune (voir graphique ci-dessous). Vols par effraction, vols à la roulotte, abus de confiance.

Lutter contre les faits constatés et prévenir les vols par effraction seront donc nos objectifs.



Le dispositif va plus loin que la vigilance du voisinage ; il s'agit de rétablir dans nos quartiers, nos immeubles le lien entre les hommes qui tend à disparaître.

« Les voisins vigilants » s'intéressent à la vie de leur quartier, se connaissent et sont attentifs les uns aux autres.

Devenir voisin vigilant c'est avant tout un état d'esprit fait de convivialité, serviabilité et solidarité. Il ne faut surtout pas avoir peur de déclarer ce qui n'est pas normal. Les habitants ne seront en aucun cas confrontés aux délinquants.

C'EST QUOI ÊTRE VOISINS VIGILANTS ?

La vigilance du voisinage désigne l'action d'un ensemble de personnes d'un quartier, d'une rue, qui s'associent dans le but de prévenir la délinquance et les cambriolages. Il s'agit d'être attentif à des faits inhabituels.

Les résidents sont vigilants de ce qui se passe dans la rue ou aux abords, mais en aucun cas chez le particulier. **Attention ! Il ne s'agit pas de surveiller son voisin.**

Etre voisin vigilant, c'est être solidaire vis-à-vis de ses voisins, c'est également entrer dans une démarche de prévention de la délinquance en partenariat avec la police.

LE DISPOSITIF

Ce concept a été introduit en France en 2002 par le dispositif voisinsvigilants.org qui s'appuie sur la vigilance des voisins du même quartier pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages.

Les voisins manifestent leur esprit de responsabilité et de citoyenneté en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité. **Le dispositif a permis une baisse de 20 à 40% du nombre de cambriolages** selon le ministère de l'intérieur.

Cela permet d'apprendre à connaître ses voisins, à développer la convivialité, à être serviable : « *Si je pouvais compter sur mon voisin pour simuler une présence dans mon logement inhabité, être solidaire, Assistance aux personnes âgées etc.* »

LES ALERTES

Les alertes postées par les voisins vigilants sont reçues instantanément par SMS et email par tous les voisins vigilants du quartiers, la police et la mairie.

La mairie peut également alerter les voisins vigilants en cas de risque sécurité, sanitaire, météo, voirie, en cas de difficulté de déplacement, d'évènement exceptionnel... Les panneaux officiels implantés aux entrées de la ville ont eux aussi un effet dissuasif. La communauté ainsi créée est associée à la police et en relation avec la mairie.

LE POLICIER RÉFÉRENT

Il travaille en étroite collaboration avec le voisin référent du quartier. Il est joignable pour les appels du référent. En cas d'urgence les voisins composent le 17. **Il n'hésite pas à diffuser auprès du voisin référent les messages d'alertes.** Il est également en charge de former les voisins vigilants aux règles de sécurité (des biens et des personnes) ainsi qu'aux méthodes de signalement.

LE VOISIN RÉFÉRENT

Il est la courroie de transmission entre les voisins et la police. Il est en relation avec le policier référent (Echange de numéro de téléphone portable). Il est, pour les voisins non connectés à Internet, en charge de synthétiser les signalements reçus afin de les transmettre le plus efficacement possible aux forces de l'ordre, et inversement il répercute à ses voisins les alertes émises par la Police .

LE VOISIN VIGILANT

Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez vos voisins absents.

Ne manifestez pas votre présence, mais alertez immédiatement la Police.

En cas d'agression, n'opposez aucune résistance : Votre vie est plus précieuse que vos biens.

Mémorisez le signalement des acteurs et les caractéristiques de leur véhicule.

Ne touchez à rien afin d'éviter d'effacer les traces et indices.

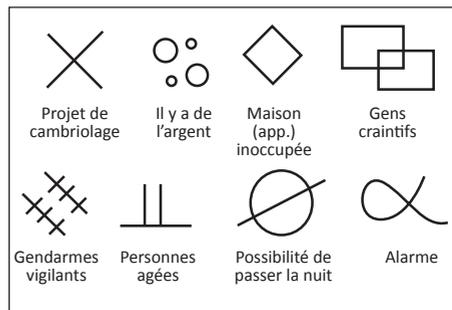
Le dépôt de plainte intervient dans un deuxième temps.

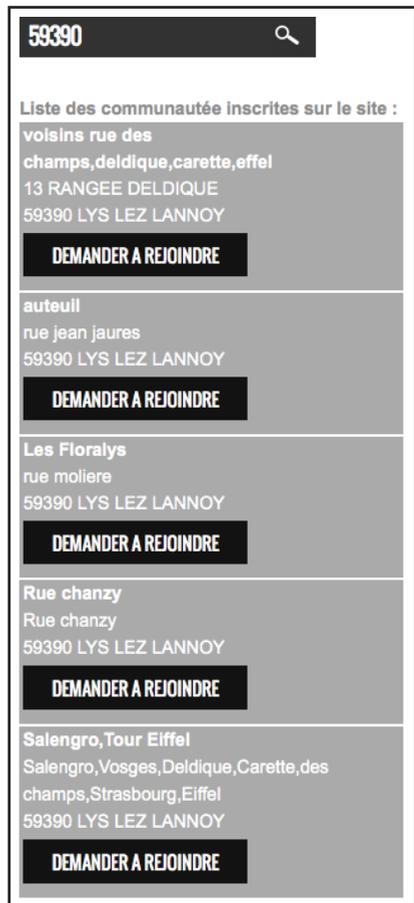
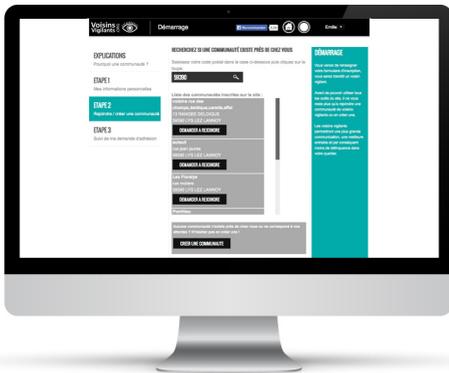
DÉTECTER LES CAMBRIOLEURS

Si vous êtes témoin d'un cambriolage Soyez attentifs aux présences insistantes et étrangères à votre quartier, il se peut que des cambrioleurs effectuent des repérages.

- Des appels suspects sur votre téléphone fixe (raccrochage de l'appelant dès que vous répondez par exemple) peuvent signifier un "sondage" effectué par des cambrioleurs sur votre présence ou vos horaires.

- Certains cambrioleurs utilisent des signes de reconnaissance (quelques exemples de symboles ci-dessous) tracés au stylo, au crayon ou à la craie. Si vous voyez de tels signes, recopiez les sur papier, prenez une photo et contactez la police, Il ne faudra pas tarder à les effacer.





L'ADHÉSION se fait gratuitement sur le site www.voisinsvigilants.org

Une fois l'inscription terminée, vous pouvez rejoindre la communauté de voisins vigilants qui vous concerne (la communauté est un regroupement de voisins par quartier, rue, immeuble...)

L'inscription à la communauté vous permet d'obtenir différents outils pour rassembler et communiquer avec vos voisins (accès aux applications, signalétique...).

Recommander
Valérie ▾

<p>Créer et promouvoir sa communauté En suivant le guide ce n'est pas compliqué</p> <p style="text-align: right;">Premiers pas</p> <p style="text-align: center; font-size: 2em;">▶</p>	<p>Accédez, et mettez à jour les informations de votre communauté</p> <p style="text-align: right;">Communauté</p> <p style="font-size: 2em;">0</p> <p style="font-size: 0.8em;">nouvelle(s) infos</p>	<p>Téléphone, nom, prénom, photo, ... Mes voisins à portée de main</p> <p style="text-align: right;">Annuaire</p> <p style="font-size: 2em;">0</p> <p style="font-size: 0.8em;">nouvelle(s) news</p>	<p>Naissances, fête des voisins, petites annonces... La vie de mon quartier</p> <p style="text-align: right;">La Gazette</p> <p style="font-size: 2em;">0</p> <p style="font-size: 0.8em;">nouvelle(s) news</p>
<p>Rôdeur, vol de voiture, tentative d'effraction ... Mes voisins m'alertent instantanément</p> <p style="text-align: right;">Alertes SMS et Email</p> <p style="font-size: 2em;">1</p> <p style="font-size: 0.8em;">nouvelle(s) alerte(s)</p>	<p>Un message à un ou plusieurs de mes voisins Aussât dit aussât fait</p> <p style="text-align: right;">Messagerie</p> <p style="font-size: 2em;">4</p> <p style="font-size: 0.8em;">nouveau(x) message(s)</p>	<p>Panneaux, autocollants voisins vigilants ... Un service de qualité à prix très négociés</p> <p style="text-align: right;">Boutique</p> <p style="font-size: 2em;">0</p> <p style="font-size: 0.8em;">nouvelle(s) info(s)</p>	<p>Partagez et communiquez avec les autres communautés de voisins vigilants</p> <p style="text-align: right;">Jumelages</p> <p style="font-size: 2em;">0</p> <p style="font-size: 0.8em;">nouvelle(s) info(s)</p>
<p>Associez votre communauté aux forces de l'ordre</p> <p style="text-align: right;">Forces de l'ordre</p> <p style="font-size: 2em;">0</p> <p style="font-size: 0.8em;">nouvelle(s) info(s)</p>	<p>Recevez les alertes sécurité émises par votre mairie</p> <p style="text-align: right;">Mairie</p> <p style="font-size: 2em;">0</p> <p style="font-size: 0.8em;">nouvelle(s) absence(s)</p>	<p>Prevenez certains voisins de votre communauté de vos absences</p> <p style="text-align: right;">Vacances</p> <p style="font-size: 2em;">0</p> <p style="font-size: 0.8em;">nouvelle(s) absence(s)</p>	<p>Faites parler de votre communauté dans la presse, cela fera fuir les cambrioleurs</p> <p style="text-align: right;">Médias</p> <p style="font-size: 2em;">0</p> <p style="font-size: 0.8em;">nouvelle(s) absence(s)</p>
<p>Informez vous ici des différentes techniques utilisées par les cambrioleurs</p> <p style="text-align: right;">Techniques de cambriolage</p> <p style="font-size: 2em;">0</p> <p style="font-size: 0.8em;">nouvelle(s) absence(s)</p>	<p>Lors de la visite de votre espace, un portail très intuitif vous permettra en un clic d'alerter toute votre communauté et de suivre son actualité en temps réel par mail et très prochainement par SMS.</p>		



LA SIGNALÉTIQUE

Une signalétique est mise en place aux entrées de la ville. Pour ne pas attirer la fougue de certaines personnes mal intentionnées nous ne conseillons pas la pose d'autocollant sur les boîtes aux lettres.



POLICE NATIONALE 17

POLICE MUNICIPALE

33 rue Jean Baptiste Lebas

59390 Lys-lez-Lannoy

Tél. 03 20 81 17 86

Fax : 03 20 73 94 35

police-municipale@mairie-lyslezlannoy.com

Chef de service

CORNE Christophe

06 75 38 26 13

Adjoint C.D.S

Secteur Centre

VOLCKAERT Stéphane

06 75 38 26 14

Secteur Bon Poste/Lebas

LEFEBVRE Corinne

06 46 39 25 26

Secteur Justice/Nadaud

DERINCK Christophe

06 11 61 13 05

Secteur Gambetta

PASBECQ Jean-Pierre

06 19 86 41 23

Secteur Jules Guesde/Cavrois

HUE Sébastien

06 46 39 25 27

Secteur Fresnoy

Dufour François

06 46 37 25 90



31, rue Jean-Baptiste Lebas - B.P.7
59451 LYS-LEZ-LANNOY Cedex
Tél. 03 20 75 27 07 - Fax : 03 20 80 18 89
www.ville-lyslanzlannoy.com